

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION – CANDIDATS

### **ARTICLE 1 – Objet**

La Société RAMPAGE (ci-après « RAMPAGE ») et sa filiale IPOKRAT (ci-après « IPOKRAT »), offrent la possibilité via le site internet [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) (ci-après « Plateforme ») de rapprocher et de mettre en relation des demandeurs d'emploi dans le domaine médical (ci-après « Candidat(s) ») et des Professionnels et/ou Etablissements de la Santé (ci-après « Recruteur(s) ») afin de déboucher sur la conclusion d'une relation contractuelle entre ces Parties (ci-après dénommées conjointement « Utilisateurs »).

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (les « CGU ») définissent les conditions dans lesquelles les Candidats de la Plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) accèdent et utilisent les Services de la Plateforme, ainsi que les droits et obligations respectifs des Candidats et de RAMPAGE en ce qui concerne les Services et le Site. Le Site et les Services sont destinés aux professionnels de santé à l'exclusion de toute autre catégorie professionnelle et à l'exclusion des consommateurs ou des non-professionnels

### **ARTICLE 2 – EXPLOITANT DES SERVICES**

Les Services de [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) sont exploités par la société RAMPAGE, société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 79 Cours VITTON 69006 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 889 692 026.

La société RAMPAGE met à disposition son site internet à la société IPOKRAT, société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros, dont le siège social est situé 79 Cours VITTON 69006 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 895 191 153.

La société RAMPAGE et la société IPOKRAT peuvent être contactées aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : 79 Cours VITTON 69006 LYON

Adresse électronique : [hello@ipokrat.fr](mailto:hello@ipokrat.fr)

RAMPAGE intervient uniquement en qualité d'éditeur de la Plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) et d'intermédiaire entre le Candidat et le Recruteur. Elle est un tiers au contrat qui se forme entre le Candidat et le Recruteur et sa responsabilité ne pourra être engagée ou recherchée à ce titre.

### **ARTICLE 3 - DUREE**

Les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation par le Candidat.

### **ARTICLE 4 – CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'utilisation des services ou et outils technologiques mis à disposition par RAMPAGE et exploité par IPOKRAT, par l'intermédiaire de la Plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr).

Ces outils permettent aux Candidats de s'inscrire sur la Plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) et d'être mis en relation avec des Professionnels et/ou Etablissements de la Santé (ci-après « Recruteur(s) ») afin de déboucher sur la conclusion d'une relation contractuelle d'intérim, de vacation et de placement de personnel entre ces Parties.

Les Services sont accessibles, sous réserve des restrictions prévues sur le site :

- ✓ à toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au Site et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal ;
- ✓ à toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

Les présentes CGU sont accessibles à tout moment sur la Plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

RAMPAGE se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Le Candidat sera informé par tout moyen des nouvelles conditions générales et il s'engage à prendre connaissance.

Le Candidat qui n'accepte pas les conditions générales modifiées devra immédiatement cesser d'utiliser la Plateforme et se désinscrire des Services selon les modalités définies ci-après.

Dans le cas où le Candidat ne se serait pas désinscrit et recours aux Services postérieurement à l'entrée en vigueur des nouvelles CGU, il sera réputé avoir accepté ces modifications.

Les modifications de ces CGU sont opposables aux Candidats de la Plateforme à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

## **ARTICLE 5 - MODALITES D'ACCESSIBILITE AUX SERVICES**

### 5.1 Acceptation des CGU

L'utilisation des Services emporte pleine et entière acceptation des présentes CGU.

### 5.2 Conditions d'inscription pour les Candidats

Pour utiliser les services de la Plateforme, le Candidat doit s'enregistrer sur le site Internet.

L'utilisation des Services est subordonnée à la détention d'un statut de professionnel de santé permettant la réalisation régulière d'actes de prévention, de diagnostic et de soins, conformément au cadre légal et déontologique applicable au Professionnel de Santé, mais également au personnel administratif, technique et de promotion, ce que le Candidat déclare et reconnaît lorsqu'il utilise les services de la Plateforme.

Toute personne physique, travaillant dans le secteur médical et paramédical (ex : personnel administratif, technique, de promotion, ou détenant le statut de professionnel de santé), peut faire une demande d'inscription via le Site internet [www.iprokrat.fr](http://www.iprokrat.fr), à condition de fournir les informations requises pour la création de son Profil savoir :

- ✓ Nom
- ✓ Prénom,
- ✓ Nationalité,
- ✓ Qualifications, Diplômes,
- ✓ Expériences professionnelles,
- ✓ Sur option pour les professionnels libéraux: N°RPPS, N°ADELI, ou un numéro d'identification à un répertoire national de santé valide,

### 5.3 Validation du Profil

La demande d'inscription entraîne la création d'un Compte sur la Plateforme. Toutefois, le Candidat ne pourra pleinement utiliser les Services de la Plateforme que suite à la validation, par RAMPAGE, de la demande d'inscription, et après avoir complété l'intégralité des informations requises pour la création du Profil. Cette validation interviendra suite à un entretien téléphonique, en visioconférence ou tout autre moyen choisi par les Parties.

A défaut d'avoir renseigné l'intégralité des informations requises et si RAMPAGE n'a pu vérifier le Profil du Candidat Professionnel de Santé, RAMPAGE pourra suspendre le Compte du Candidat.

#### 5.4 Engagements du Candidat

Le Candidat déclare et garantit à RAMPAGE et aux Recruteurs, tant qu'il a recours au Site et aux Services, être en conformité avec les autorisations et obligations nécessaires à l'exercice de son art et de son activité, ce qui inclut notamment :

- ✓ être titulaire des diplômes, certificat ou autre titre visé par le Code de la santé publique relatif à l'exercice de son activité ;
- ✓ être de nationalité française, de citoyenneté andorrane ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, du Maroc ou de la Tunisie ;
- ✓ s'il en relève, être régulièrement inscrit au tableau de l'ordre dont il dépend et ainsi disposer d'un numéro RPPS, ADELI ou un numéro d'identification à un répertoire national de santé valide ;
- ✓ pour les Professionnels de Santé libéraux et ayant vocation à réaliser des Missions selon un mode d'exercice libéral, être régulièrement immatriculé auprès des organismes sociaux dont il relève, ce qui inclut, le cas échéant, les URSSAF et la caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF), et ainsi disposer d'un numéro SIRET valide;
- ✓ pour les Professionnels de Santé libéraux et ayant vocation à réaliser des Missions selon un mode d'exercice libéral, être titulaire d'une assurance qui garantit la responsabilité civile ou administrative susceptible d'être engagée en raison des dommages subis par des tiers et résultant d'atteintes à la personne, survenant dans le cadre de l'ensemble de leur activité.

Le Candidat s'engage à tenir à jour son profil, notamment concernant tout changement pertinent, par exemple de son nom, ses coordonnées ou son adresse.

Le Candidat s'engage également à répondre aux Offres qu'il reçoit, que sa réponse soit positive ou négative et à honorer les Missions qu'il a accepté par l'intermédiaire des Services, sauf impossibilité matérielle ou motif légitime.

Le Candidat s'engage à ne pas s'enregistrer sous un nom d'utilisateur portant atteinte aux droits d'un tiers. Notamment, le Candidat n'utilisera pas un nom d'utilisateur portant atteinte aux droits d'auteur, marques, dénominations sociales ou enseignes d'un tiers, ou encore un nom d'utilisateur ou pseudo visuellement ou phonétiquement proche du nom d'utilisateur.

Par ailleurs, le Candidat s'interdit d'enregistrer comme nom d'utilisateur tout ou partie d'un lien URL, adresse ou autre nom de domaine pointant vers un site

externe. RAMPAGE se réserve le droit, notamment en cas de litige entre membres, de demander au membre qui n'a pas respecté le présent article de modifier son nom d'utilisateur dans un délai qui lui sera communiqué par RAMPAGE. A défaut de se conformer à cette demande, RAMPAGE pourra résilier les présentes Conditions Générales dans les conditions prévues ci-dessous.

Le Candidat s'engage à conserver la confidentialité de ces codes et s'interdit de les divulguer à quelque personne que ce soit.

Le Candidat est seul responsable de l'utilisation de ces codes et de l'accès à la Plateforme, sauf preuve d'une utilisation frauduleuse qui ne pourrait lui être imputée.

Toute utilisation frauduleuse de ces codes dont aurait connaissance du Candidat doit immédiatement être notifiée par écrit à RAMPAGE.

En cas de non-respect des présentes CGU par le Candidat, RAMPAGE se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive ses accès, en suspendant ou en résiliant les présentes sans préavis ni indemnité.

## **ARTICLE 6 - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES**

La Plateforme permet aux Recruteurs de diffuser des Offres d'intérim, de vacation ou de placement de personnel afin que RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT puissent les proposer aux Candidats par l'intermédiaire de la Plateforme et/ou par email, par téléphone, SMS, et réseaux sociaux.

L'utilisation de la Plateforme est gratuite pour les Candidats.

L'utilisation des Services de la Plateforme nécessite un ordinateur ou un appareil mobile, un accès Internet et un logiciel de navigation commun et fonctionnel.

RAMPAGE se réserve le droit d'offrir le logiciel ou les Services de la Plateforme uniquement pour certains systèmes d'exploitation ou uniquement pour certaines versions de systèmes d'exploitation.

Le Recruteur peut transmettre ses Offres à RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT, qui pourront transmettre directement aux Candidats avec qui le profil correspond aux besoins du Recruteur.

Le Candidat reçoit également des Offres qui correspondent aux besoins renseignés sur son Profil. Lorsqu'il est intéressé par les conditions d'une Offre proposée par un Recruteur, le Candidat peut accepter celle-ci sur le Site par l'intermédiaire de son Compte. Son profil anonymisé, comprenant les

informations pertinentes pour l'étude de sa candidature, est alors communiqué aux Recruteurs.

Une fois cette étape atteinte, et en fonction du type de mission proposée, un processus de contractualisation sera mis en place.

- ✓ Pour les missions d'intérim, le Candidat signera un contrat d'intérim avec IPOKRAT,
- ✓ Pour les missions de vacations et de placement de personnel, le Candidat et le Recruteur entament librement le processus de contractualisation.

Tout au long de l'utilisation des Services, RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT accompagnent le Recruteur et le Candidat afin de faciliter le rapprochement des offres et des disponibilités. RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT peuvent ainsi intervenir pour faciliter les négociations, apporter une assistance technique ou encore fournir un accompagnement spécifique et dédié aux Candidats qui l'acceptent.

#### **ARTICLE 7 - REMUNERATION DES CANDIDATS**

La rémunération et les modalités de paiement du Candidat en contrepartie des missions varieront en fonction des missions.

- ✓ Pour les missions d'intérim, elles seront convenues entre IPOKRAT et le Candidat,
- ✓ Pour les missions de vacations et de placement de personnel, elles sont librement convenues entre le Candidat et le Recruteur.

#### **ARTICLE 8 - ENGAGEMENTS DE RAMPAGE**

Les engagements de RAMPAGE, dans le strict cadre des Services de la Plateforme, consistent à fournir des services numériques, rapprocher les offres et les demandes d'emploi et à mettre en relation les Candidats Professionnels de Santé et les Recruteurs, pour la réalisation de Missions d'intérim, de vacation et de placement de personnel.

Les Parties reconnaissent et acceptent que ces engagements constituent une obligation de moyens.

RAMPAGE s'engage à mettre la Plateforme à la disposition des Candidats et Recruteurs ainsi qu'à faire ses meilleurs efforts pour en assurer l'accessibilité et le bon fonctionnement.

RAMPAGE s'engage à accorder aux Candidats un droit libre, non exclusif, non transférable et non-susceptible de sous-licence, d'utiliser la version actuelle de la Plateforme.

À ce titre, RAMPAGE s'engage à ce que le Site soit accessible 24/24h et 7j/7, sauf cas de force majeure ou comportement imprévisible et insurmontable d'un tiers, et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance et de mise à jour nécessaires au bon fonctionnement du Site. En raison des spécificités du réseau Internet et des réseaux de télécommunication, RAMPAGE ne peut garantir une disponibilité permanente du Site.

En cas de dysfonctionnement ou d'une anomalie perturbant le bon fonctionnement du Site, RAMPAGE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour rétablir la situation.

RAMPAGE se réserve le droit de limiter ou de compléter les services offerts gratuitement sur la Plateforme.

RAMPAGE mettra à jour, développera et/ou modifiera en permanence le logiciel de la plateforme afin de réagir aux changements d'intérêts de ses utilisateurs, d'éliminer les erreurs techniques et d'introduire de nouvelles fonctions. Il n'existe aucun droit à la maintenance du logiciel dans l'état existant.

## **ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ DE RAMPAGE**

La responsabilité de RAMPAGE dans le cadre des présentes C.G.U. est limitée à son rôle d'intermédiaire entre les Candidats et les Recruteurs pour les besoins qu'ils ont identifié.

RAMPAGE ne garantit en aucun cas que lorsqu'un Recruteur sollicite les informations mises à disposition par les Candidats, ce Recruteur proposera un entretien, ni n'embauchera un Candidat, ni que le Candidat sera disponible ou correspondra aux besoins du Recruteur.

En particulier, la responsabilité de RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT ne sauraient être engagée et aucune somme ne saurait être due aux Utilisateurs dans les cas suivants :

- ✓ aucun Candidat ne répond à l'Offre du Recruteur, ou en cas de refus d'une Offre par un Candidat ;
- ✓ le Recruteur considère que le Candidat ne lui convient pas, alors qu'il présente toutes les qualités requises pour assurer l'exercice, ou le Recruteur annule une Offre ;
- ✓ une mauvaise définition des caractéristiques de la Mission d'intérim, de vacation ou de placement de personnel, dont la définition incombe exclusivement au Recruteur, notamment par l'intermédiaire du Site ;
- ✓ le fait qu'un Candidat se désiste ou change d'avis après que le processus de contractualisation avec un Recruteur ait été achevé ;

- ✓ l'inaptitude du Candidat à exercer la Mission ou la mauvaise exécution de celle-ci, ainsi que toute faute commise par le Candidat durant l'exécution de la Mission ;
- ✓ si la Mission est interrompue prématurément, soit que cela soit du fait du Candidat ou du fait du Recruteur.

En tout état de cause, si les responsabilités de RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT devaient être engagées, les responsabilités seraient limitées aux dommages matériels directs subis par le Candidat ou le Recruteur et dus à leurs seules fautes dans le cadre des Services.

RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT ne pourront en aucun cas être tenues responsables de tout dommage subi par les Utilisateurs ou ses préposés, ni de perte de bénéfice, perte d'économies escomptées, perte d'exploitation ou préjudice d'image.

Dans le cas où la responsabilité directe serait engagée, la responsabilité ne saurait excéder, tous préjudices confondus, à l'égard du Candidat ou du Recruteur, une somme égale à 30% des sommes versées par le Recruteur dans le cadre de la mission entre le Candidat et le Recruteur et relatif au dommage subi.

La présente clause est une condition essentielle et déterminante du consentement de RAMPAGE, sans laquelle RAMPAGE n'aurait pas contracté.

## **ARTICLE 10 - ENGAGEMENTS COMMUNS AUX UTILISATEURS DE LA PLATEFORME** [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr)

Les Utilisateurs s'engagent expressément à :

- ✓ respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, et à n'enfreindre aucune disposition législative ou réglementaire ;
- ✓ mettre en œuvre toutes les mesures de nature à assurer la sécurité et la confidentialité des données de connexion et des données de paiement;
- ✓ conduire les négociations précédant la réalisation d'une Mission de bonne foi et avec diligence et professionnalisme ;
- ✓ être majeur et avoir la capacité de contracter avec RAMPAGE ;
- ✓ fournir à RAMPAGE toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Services ;
- ✓ renseigner des informations, sincères, exactes et dénuées d'erreur lors de la création du Compte, maintenir ces informations à jour tout au long de l'usage de la Plateforme et des Services et publier des contenus répondant aux mêmes exigences ;
- ✓ utiliser la Plateforme et bénéficier des Services conformément à leur destination et à son objet, et en faire une utilisation loyale ;



- ✓ limiter l'intervention du Professionnel de Santé qui réalise une Mission-Jour aux prestations de soins à la personne (prestations qui concourent à l'établissement des diagnostics médicaux ou au traitement des maladies humaines) ;
- ✓ limiter les Missions-Jour aux Professionnels de Santé qui relèvent de professions médicales et paramédicales réglementées ;
- ✓ ne pas créer de faux comptes ou sous une fausse identité, faire un usage personnel du Compte et ne pas le transférer ou le céder à un tiers.

Les Utilisateurs comprennent et acceptent qu'est strictement interdit :

- tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité de la Plateforme ou des Services
- la publication de contenus illicites (par exemple, des contenus pornographiques ou violant un droit de propriété intellectuelle),
- toute intrusion ou tentative d'intrusion dans les systèmes informatiques de RAMPAGE
- toute action de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures numériques de RAMPAGE
- toute atteinte aux mesures de sécurité et d'authentification
- tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de RAMPAGE
- toute copie et ou détournement du Site et / ou de l'infrastructure numérique de RAMPAGE
- plus généralement toute pratique détournant le Site ou les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

Les Utilisateurs, RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT exercent leur activité en totale autonomie et indépendance, chacune d'elles supportant les risques de son activité.

Les Candidats sont libres de recourir aux Services de la Plateforme et de réaliser autant de Missions qu'ils le souhaitent. Hormis les cas de missions d'intérim, RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT n'exercent aucun pouvoir de direction à l'égard des Candidats. De même, lorsqu'ils reçoivent une Offre, les Candidats sont libres de l'accepter ou de la refuser.

Les Utilisateurs de la Plateforme ne sont soumis à aucune obligation d'exclusivité vis-à-vis de RAMPAGE. Le Candidat est libre de recourir à d'autres sites internet et de trouver des emplois ou missions d'exercice libéral correspondant à ses spécialités par tout autre moyen.

## **ARTICLE 11 - SUSPENSION**

Lorsqu'un utilisateur manque à l'un quelconque de ses engagements au titre des présentes CGU, RAMPAGE peut suspendre temporairement et sans préavis

certaines fonctionnalités du Compte et / ou de la Plateforme, et notamment la faculté pour le Candidat de recevoir des Offres.

Passé une période d'investigation au cours de laquelle RAMPAGE s'assurera, le cas échéant, de la véracité des manquements allégués, l'accès à toutes les fonctionnalités du Compte et / ou à l'intégralité des Services sera rétabli, ou, en cas de manquement à l'un des engagements figurant dans les CGU, celles-ci pourront être résiliées conformément aux stipulations ci-dessous.

#### **ARTICLE 12 - RESILIATION**

Chaque Partie peut résilier les CGU à tout moment par l'intermédiaire de son Compte.

Cependant, les CGU demeurent en vigueur tant que le Candidat avec des missions d'intérim ou de vacation en cours à la date de demande de désinscription resteront engagés par tous les contrats signés avec IPOKRAT, en ce compris les présentes Conditions générales d'utilisation, jusqu'au temps nécessaire à leur application.

#### **ARTICLE 13 - FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté, notamment dans les cas d'interruption des réseaux d'accès ou des réseaux accessibles par les services ou de la défaillance du matériel de réception ou de la ligne de l'utilisateur de la Plateforme, la responsabilité de RAMPAGE ne saurait être engagée pour les pertes de données, altération, modification, interruptions, lenteurs et inaccessibilités du réseau Internet ou de tout autre problème affectant les transmissions sur les réseaux de télécommunications et perturbant l'utilisation de la Plateforme ne lui étant pas directement et exclusivement imputables.

Sont considérés comme cas de force majeure, les évènements indépendants de la volonté des Parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure, sans être limitatifs et outre la jurisprudence, les grèves, l'incendie, l'inondation, la guerre, les épidémies, les actes terroristes. Tout retard ou manquement aux obligations des parties, ne sauraient entraîner leur responsabilité si cette situation découle d'un évènement de force majeure.

#### **ARTICLE 14 - SOUS-TRAITANCE**

Les Candidats reconnaissent et acceptent que RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT puissent sous-traiter tout ou partie de l'exécution des Services à des tiers de son choix sans en avertir le Candidat.

## **ARTICLE 15 - RESPECT DES OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES**

Le Candidat Professionnel de Santé est informé que l'usage des Services de la Plateforme, et en particulier l'exécution des Missions selon un mode d'exercice libéral, génère des obligations légales, fiscales, sociales et administratives, dont il doit s'acquitter en vertu des règles applicables.

Le Candidat est seul responsable de toutes les déclarations et formalités nécessaires à son activité et doit satisfaire à toutes les obligations lui incombant et notamment du paiement des cotisations et contributions sociales dues par les professionnels libéraux et du paiement de la TVA, le cas échéant.

En ce qui concerne les Missions-Jour et conformément aux obligations lui incombant en tant qu'opérateur de plateforme en ligne pour les mises en relation effectuées dans ce cadre, RAMPAGE et sa filiale IPOKRAT invitent les Candidats à se renseigner auprès des administrations concernées.

## **ARTICLE 16 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les contenus de la Plateforme publiés par les Candidats demeurent la propriété des Candidats, sauf accord contraire et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Les Candidats accordent à RAMPAGE une licence d'utilisation des contenus qu'ils publient sur la Plateforme et qui pourraient être protégés par des droits de propriété intellectuelle, afin notamment de les consulter et de les utiliser aux fins d'exécuter les Services de la Plateforme.

La licence est accordée pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle et pour le monde entier.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Les marques et/ou brevets ayant été déposé(e)s par RAMPAGE sont la propriété exclusive de RAMPAGE.

La plateforme [www.ipokrat.fr](http://www.ipokrat.fr), son site, son contenu, textes, illustrations, photographies et images respectifs, et tous autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont la propriété exclusive de RAMPAGE et/ou de tiers contractuellement liés à RAMPAGE titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents à la Plateforme.

Il est interdit de reproduire, représenter et/ou exploiter de quelque autre manière que ce soit tout ou partie de la Plateforme, d'un service, de son contenu, catalogues, textes, illustrations, photographies et images et de tous

autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sans l'autorisation préalable de RAMPAGE.

## **ARTICLE 17 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES - ACCES**

Dans le cadre du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), RAMPAGE informe les Candidats de la collecte et du traitement de leurs informations personnelles.

Les données sont issues de l'enregistrement par les Candidats de leurs données dans les formulaires de collecte concerné de la Plateforme.

RAMPAGE met en œuvre les moyens nécessaires à la sécurité et la confidentialité de vos données en appliquant les recommandations de la CNIL et notamment :

- ✓ Données hébergées sur des serveurs sécurisés ;
- ✓ Données chiffrées

Les données sont conservées pendant une durée de DEUX (2) ans à compter de la désinscription des Candidats.

Ces informations pourront donner lieu à l'exercice des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition par les Candidats dans les délais réglementaires.

Les personnes physiques peuvent faire valoir leurs droits à tout moment par courrier électronique à l'adresse suivante : [hello@ipokrat.fr](mailto:hello@ipokrat.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : RAMPAGE 79, Cours Vitton 69006 LYON, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

RAMPAGE ne fait usage que de cookies purement techniques pour recueillir des données statistiques sur notre audience afin d'améliorer la qualité de nos services et l'ergonomie de notre Site et pour faciliter l'utilisation de ses sites. Les cookies sont gérés par la société AXEPTIO pour le compte d'IPOKRAT.

## **ARTICLE 18 - CESSION DES CGU**

Les Candidats autorisent RAMPAGE à céder l'ensemble de ses droits et obligations au titre de ses relations contractuelles avec les Utilisateurs de la Plateforme à tout tiers et sans leur accord préalable, qu'il s'agisse des présentes CGU, de Conditions Particulières ou de tout autre accord.

En particulier, en cas de fusion par constitution d'une nouvelle société, d'apport, de fusion-absorption, de scission ou de tout changement de contrôle affectant RAMPAGE, les relations contractuelles perdureront sans qu'il ne soit nécessaire pour RAMPAGE d'informer ou d'obtenir le consentement des Utilisateurs.

### **ARTICLE 19 - NULLITÉ PARTIELLE - INDEPENDANCE DES CLAUSES**

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales d'Utilisation par une décision de justice, par une sentence arbitrale, d'un commun accord entre les Parties ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale des CGU puisse être sauvegardée.

Au cas où l'exécution de l'une ou plusieurs des clauses des présentes CGU serait rendue impossible du fait de son annulation, les Parties tenteront de se rapprocher afin d'établir une nouvelle clause dont l'esprit et la lettre seront aussi proches que possible de l'ancienne clause, les autres stipulations des CGU demeurant en vigueur.

### **ARTICLE 20 - LANGUE**

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

### **ARTICLE 21 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par la loi française. En cas de contestation sur l'interprétation, sur l'exécution et la réalisation de l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation et à défaut d'accord amiable entre les parties, les Tribunaux de LYON seront seuls compétents pour connaître du litige.